

PREMIÈRES INFORMATIONS

LES PRIMES VERSÉES EN 1993

En 1993, les salariés du secteur privé et semi-public ont perçu en moyenne 14,4 % de leur rémunération sous forme de primes. Les primes mensuelles représentent 6,6 % de la rémunération totale. La part des primes non mensuelles diminue quelque peu : 7,8 % de la rémunération, contre 8 % en 1992.

La rémunération brute mensuelle moyenne, toutes primes comprises, d'un salarié s'élève à 12 056 F en octobre 1993.

La proportion des primes dans la rémunération brute globale s'élève en moyenne à 14,4 % (tableau 1). Elle est sensiblement la même pour les différentes catégories professionnelles, à l'exception des agents de maîtrise et des techniciens pour lesquels elle atteint 17,2 % (contre 15,5 % l'année précédente).

La part des primes non mensuelles diminue légèrement

La part des primes non mensuelles diminue légèrement : elle représente 7,8 % du gain brut en 1993 contre 8 % en 1992. Ce repli est surtout sensible dans l'industrie et les services.

Le poids des primes non mensuelles dans la rémunération brute reste d'autant plus élevé dans un secteur



donné que le gain moyen dans ce secteur est lui même élevé : industrie pharmaceutique (17,8%), production de pétrole et de gaz naturel (16,5%), organismes financiers (16,2%) (tableau 3). A l'inverse, les salariés de l'industrie de l'habillement ont les gains moyens mensuels les plus faibles. Ce sont eux également qui perçoivent les primes non mensuelles les moins élevées (3,4%).

La répartition entre primes mensuelles et non mensuelles diffère toujours selon les catégories. Les ouvriers et les agents de maîtrise sont les mieux placés en ce qui concerne les primes mensuelles (8,2% du salaire), tandis que les cadres conservent les primes mensuelles les plus faibles (4,1%). A l'inverse, leurs primes non mensuelles sont prépondérantes (10,7%), et celles des ouvriers moins importantes (6,3%).

En moyenne, un salarié a gagné 11 079 F en octobre 1993. Ce gain inclut les primes mensuelles mais exclut les primes qui ne sont pas versées mensuellement. Si on rajoute au gain moyen mensuel le douzième des primes non mensuelles versées en 1993, la rémunération brute mensuelle s'élève à 12 056 F (tableau 2).

Valérie BERNARD (DARES).

Tableau 1
Répartition du montant annuel brut de la paye par type de rémunération en 1993

En pourcentage

Catégorie Professionnelle	Type de rémunération	Salaire de base	Rémun. pour heures supplémentaires	Primes			Total
				Mensuelles	Non mensuelles	Total	
Ouvriers		83,2	2,3	8,2	6,3	14,5	100,0
Employés		84,7	0,9	6,2	8,2	14,4	100,0
Agents de maîtrise, techniciens		81,5	1,3	8,2	9,0	17,2	100,0
Cadres		85,1	0,1	4,1	10,7	14,8	100,0
Ensemble des salariés		84,5	1,1	6,6	7,8	14,4	100,0

Source : MTEFP-DARES, enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre, complément annuel à l'enquête gains.

Tableau 2
Rémunération mensuelle moyenne brute

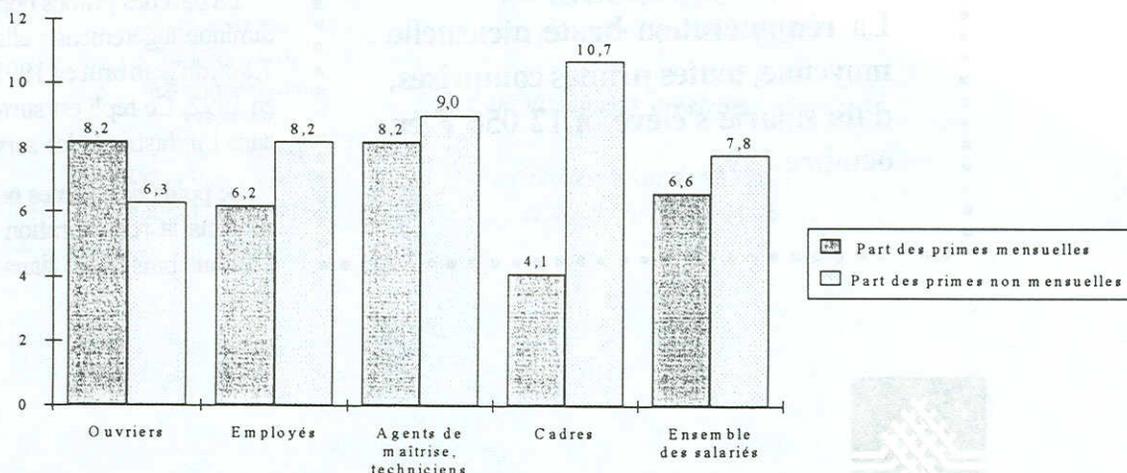
En Francs

Catégorie professionnelle	Gain moyen mensuel (1)	Rémunération mensuelle théorique (2)
Ouvriers	8 325	8 920
Employés	8 994	9 811
Agents de maîtrise, techniciens	12 297	13 505
Cadres	22 162	24 785
Ensemble des salariés	11 079	12 056

(1) - Source : MTEFP-DARES, enquête semestrielle sur les gains en octobre 1993.

(2) - Gain moyen mensuel d'octobre 1993 augmenté d'un douzième des primes non mensuelles.

Part des primes dans les rémunérations en 1993



Source : MTEFP-DARES, enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'oeuvre, complément annuel à l'enquête gains.

Tableau 3
Gains moyens mensuels (bruts) selon l'activité économique, en octobre 1993
Gains théoriques en 1993 - Part des primes non mensuelles en 1993

ACTIVITES ECONOMIQUES N.A.P., niveau 40	Gains (1) mensuels en en octobre 1993 (en francs)	Gains mensuels théoriques en 1 993 (en francs)	Décomposition du gain théorique		
			Part du gain mensuel (en %)	Part des primes (2) non mensuelles (en %)	Total
T 02 Industrie de la viande et du lait	9 295	10 240	91,2	8,8	100,0
T 03 Industrie des autres produits alimentaires	10 636	11 645	91,5	8,5	100,0
T 05 Production de pétrole et de gaz naturel	18 477	21 847	83,5	16,5	100,0
T 07 Production de minerais et métaux ferreux. première transformation de l'acier	11 127	12 173	92,2	8,7	100,0
T 08 Production de minerais, métaux et demi-produits non ferreux	12 147	13 585	89,5	10,5	100,0
T 09 Production de matériaux de construction et minéraux divers	10 700	11 684	91,6	8,4	100,0
T 10 Industrie du verre	11 042	11 806	93,2	6,8	100,0
T 11 Chimie de base, fibres artificielles et synthétiques	13 552	15 057	90,0	10,0	100,0
T 12 Parachimie et industrie pharmaceutique	13 512	15 265	88,6	11,4	100,0
dont : Parachimie - 18 -	13 304	14 540	91,8	8,2	100,0
Industrie pharmaceutique -19 -	13 792	16 332	82,2	17,8	100,0
T 13 Fonderie et travail des métaux	10 152	10 895	93,2	6,8	100,0
T 14 Construction mécanique	11 050	11 934	92,6	7,4	100,0
T 15 Construction électrique et électronique	12 503	13 432	93,0	7,0	100,0
T 16 Construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transport terrestre	10 789	11 886	90,8	9,2	100,0
T 17 Construction navale et aéronautique, armement	14 062	15 093	93,5	6,5	100,0
T 18 Industrie du textile et de l'habillement	8 539	9 001	95,0	5,0	100,0
dont : Industrie textile -44 -	8 895	9 509	93,8	6,2	100,0
Industrie de l'habillement - 47 -	8 069	8 350	96,6	3,4	100,0
T 19 Industrie du cuir et de la chaussure	8 248	8 713	95,4	4,6	100,0
T 20 Bois, meubles, industries diverses	9 305	9 726	95,8	4,2	100,0
dont : Travail mécanique du bois -48 -	8 939	9 243	96,7	3,3	100,0
Industrie de l'ameublement -49 -	9 073	9 477	95,7	4,3	100,0
T 21 Industrie du papier et du carton	10 818	12 024	90,2	9,8	100,0
T 22 Imprimerie, presse, édition	13 189	14 567	90,6	9,4	100,0
T 23 Industries du caoutchouc et de la transform. des matières plastiques dont : Industrie du caoutchouc -52 -	10 188	11 052	92,0	8,0	100,0
Transformation des matières plastiques -53 -	10 622	11 713	90,7	9,3	100,0
.....	9 944	10 692	92,9	7,1	100,0
T 24 Bâtiment, génie civil et agricole	9 938	10 512	94,5	5,5	100,0
T 25 Commerce de gros alimentaire	10 486	11 675	89,9	10,1	100,0
T 26 Commerce de gros non alimentaire	12 378	13 516	91,8	8,2	100,0
T 27 Commerce de détail alimentaire	8 425	9 243	91,3	8,7	100,0
T 28 Commerce de détail non alimentaire	9 730	10 440	93,2	6,8	100,0
T 29 Réparation et commerce de l'automobile	10 539	11 247	93,7	6,3	100,0
T 30 Hôtels, cafés, restaurants	9 597	10 039	95,6	4,4	100,0
T 31 Transports non compris S.N.C.F. et R.A.T.P.	10 458	11 309	92,4	7,6	100,0
T 33 Services marchands rendus principalement aux entreprises (3)	13 916	15 360	90,7	9,3	100,0
T 36 Assurances	12 601	13 901	90,7	9,3	100,0
T 37 Organismes financiers	13 371	16 018	83,8	16,2	100,0
REGROUPEMENTS :					
U 02 Industries agricoles et alimentaires	10 058	11 043	91,3	8,7	100,0
U 04 Industries des biens intermédiaires	10 801	11 744	91,9	8,1	100,0
U 05 Industries des biens d'équipement	11 870	12 849	92,4	7,6	100,0
U 06 Industries des biens de consommation courante	10 532	11 333	93,2	6,8	100,0
U 07 Bâtiment, génie civil et agricole	9 938	10 512	94,5	5,5	100,0
U 08 Commerces	10 427	11 389	91,7	8,3	100,0
U 10 Services marchands	11 652	12 593	92,8	7,2	100,0
U 12 Assurances	12 601	13 901	90,7	9,3	100,0
U 13 Organismes financiers	13 371	16 018	83,8	16,2	100,0
U 02 à U 06 Industrie non compris le bâtiment	11 096	12 068	92,6	7,4	100,0
U 02 à U 07 Industrie y compris le bâtiment	10 878	11 779	92,9	7,1	100,0
U 08 à U 14 Tertiaire	11 285	12 352	91,5	8,5	100,0
U 10 à U 14 Services	11 942	13 117	91,3	8,7	100,0
U 02 à U 14 Ensemble des secteurs marchands non agricoles	11 079	12 056	92,2	7,8	100,0

(1) - Source : MTEFP-DARES, enquête semestrielle sur les gains des salariés (primes mensuelles comprises) en octobre 1993.

(2) - Source : MTEFP-DARES, enquête complémentaire sur les gains annuels des salariés en 1993.

(3) - Non compris le travail temporaire, N.A.P.73 : 77.7